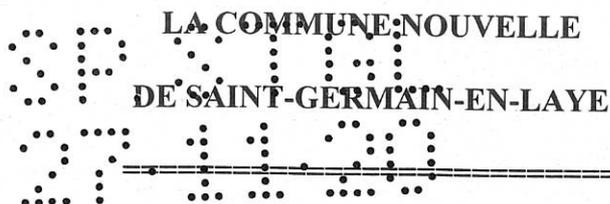


DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



SÉANCE DU

**26 NOVEMBRE 2020**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Décision modificative n°2  
/ 2020 – budget annexe  
eau potable**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 27 novembre 2020  
par voie d'affichages  
notifié le

transmis en sous-préfecture  
le 27 novembre 2020  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 novembre 2020

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille vingt, le 26 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 novembre deux mille vingt, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Monsieur RICHARD, Monsieur GREVET, Madame DECROIX, Monsieur BENTZ

**Avait donné procuration :**

Madame MEUNIER à Monsieur VENUS  
Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur NDIAYE à Monsieur HAÏAT  
Madame RHONE à Monsieur RICHARD  
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

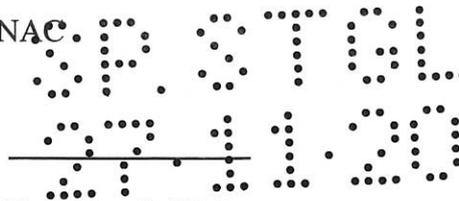
**Secrétaire de séance :**

Madame de CIDRAC

**N° DE DOSSIER** : 20 F 14c

**OBJET** : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 / 2020 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC



Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

Afin de pouvoir réaliser les travaux de déplacement d'une canalisation suite aux travaux d'assainissement rue d'Hennemont, il est proposé un ajustement du budget annexe eau potable 2020 comme suit :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- D 2315 Installation, matériel et outillage technique - 9 998 €
- D 21531 réseaux d'adduction d'eau + 9 998 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe eau potable pour 2020.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte la décision modificative n°2 du budget annexe eau potable pour 2020.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*